



## PREFET DE LA HAUTE-VIENNE

Direction des collectivités  
et de l'environnement

Bureau de l'urbanisme  
et de l'aménagement

Affaire suivie par Véronique LAMENDE  
Tél. 05-55-44-18-76

Mèl : veronique.lamende@haute-vienne.gouv.fr

Limoges, le **15 OCT. 2014**

### Extrait de décision de la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)

Lors de sa réunion du 13 octobre 2014, la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) a décidé d'accorder l'autorisation à la société SCI DES LANDES dont le siège social se situe 12 place de la république 87000 Limoges, de procéder à l'extension de 430 m<sup>2</sup> avec changement d'enseigne (GEMO à la place de GIFI) d'un ensemble commercial situé 13 rue de Buxerolles portant ainsi la surface totale de vente de cet ensemble à 3594m<sup>2</sup>.

Le texte de cette décision sera affiché pendant un mois à la mairie de Couzeix.

Pour le Préfet,

POUR LE PRÉFET,  
LE DIRECTEUR DÉLÉGUÉ,

  
Gérard JOUBERT